



Le lancement des nouveaux gTLDs de l'ICANN : sujet de préoccupations

Le 20 juin 2011, l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers) a approuvé la mise en œuvre prochaine de nouvelles extensions génériques pour les noms de domaine (plus communément appelées gTLDs)¹. Elles viendront s'ajouter aux traditionnelles terminaisons de noms de domaine tels que « .com », « .org » ou encore « .net ». Le programme de l'ICANN autorisera donc les demandes de gTLDs comportant des mots divers et variés et ce faisant tendra vers un élargissement du marché.

Devant le Sénat américain, Kurt PRITZ, Vice Président Senior des Relations Publiques de l'ICANN, a souligné le 8 décembre, 2011, que la concurrence, les innovations et par conséquent le choix du consommateur, seraient ainsi encouragés². Cependant, le nouveau programme de l'ICANN semble laisser de nombreuses questions ayant trait à la protection des droits en suspens. C'est notamment le droit des marques qui pourrait pâtir de la mise en œuvre de ces nouvelles extensions.

En effet, d'après les nombreuses critiques exprimées sur la scène publique au cours des cinq derniers mois à l'encontre du programme de l'ICANN, des modifications s'avèrent nécessaires³. Parmi les opposants, l'ANA (Association des Publicitaires Américains) est à l'origine d'une initiative intéressante. En effet, face aux multiples préoccupations que suscitent le programme de l'ICANN, Robert LIODICE, président-directeur général de l'ANA, préconise qu'il soit amélioré selon les directives suivantes⁴:

- Les acteurs soucieux de protéger leurs marques devraient avoir la possibilité de déposer leurs marques sans frais et de les placer temporairement sur une liste qui serait intitulée « Ne pas vendre » gérée par l'ICANN lors du premier cycle des demandes.
- Toute partie intéressée qui ne souhaiterait pas placer ses marques sur la dite liste et qui voudrait à l'inverse faire acte de candidature pour de nouveaux gTLDs, serait libre de le faire.

Le lancement des nouveaux gTLDs étant prévu pour le 12 Janvier 2012, l'ANA a insisté pour que sa proposition soit acceptée immédiatement.

Affaire à suivre ...

¹ ICANN Board Resolution 2011.06.20.01, at <http://www.icann.org/en/minutes/resolutions-20jun11-en.htm>

² PRITZ Kurt, Hearing on Expansion of Top Level Domains before the U.S. Senate Committee on Commerce, Science & Transportation, December 8, 2012, at <http://republicans.energycommerce.house.gov/Media/file/Hearings/Telecom/121411/Pritz.pdf>

³ CADNA, U.S. Senate Holds Hearing on ICANN's New gTLD Program, CADNA Sees Hearing as Springboard for Reform of New gTLD Policy, December 8, 2011, at <http://www.prnewswire.com/news-releases/cadna-sees-senate-hearing-as-springboard-for-reform-of-new-gtld-policy-135272028.html>

⁴ ANA, Open Letter to the Board of Directors, Internet Corporation for Assigned Names and Numbers, January 9, 2012, at <http://www.ana.net/content/show/id/22757>